

B-Namur: Engineering services

OJ S 120/2013 22/06/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGO2-DET – direction des études techniques

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Monsieur Ir A. Plumier, directeur

E-mail: albert.plumier@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773455

Fax: +32 81773900

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=401650

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SPW-DGO2-DET- direction des études techniques

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: ing. R.Peters, attaché

For the attention of: Monsieur Ir A. Plumier, directeur

E-mail: albert.plumier@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773455

Fax: +32 81773900

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SPW-SG-DSJ- direction du support juridique - mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: Place de Wallonie 1, bât. II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SPW-DGO2-DET- direction des études techniques

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur
Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: Monsieur Ir A. Plumier, directeur
E-mail: albert.plumier@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81773455
Fax: +32 81773900

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Rénovation des équipements électriques des écluses et des stations de pompages d'Havré-Pommeroeul-Hensies. Etudes et suivi d'exécution.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Canal du Centre à 1350T : écluse et station de pompage d'Havré. Canal Pommeroeul-Condé : écluse et station de pompage de Pommeroeul - écluse d'Hensies.

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Etude détaillée de la rénovation des équipements électriques des écluses et des stations de pompages d'Havré-Pommeroeul-Hensies, ainsi que l'intégration des nouveaux équipements aux équipements existants du site (phases d'avant-projet, de projet et d'élaboration des documents d'adjudication du marché de travaux) et suivi du marché de travaux.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement éventuel d'opérateurs économiques prendra la forme d'une société momentanée.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion ci-dessous. Le soumissionnaire ne doit pas se trouver dans une des situations d'exclusion énumérés à l'article 69, § 1er et § 2, 1er alinéa, de l'arrêté royal, à savoir :

— avoir fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée pour :o participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324bis du code pénal;
- corruption, telle que définie à l'article 246 du code pénal;
- fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002;
- blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 3 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

— être en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

— avoir fait l'aveu de sa faillite ou faire l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et

réglementations nationale;

- faire l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- avoir, en matière professionnelle, commis une faute grave;
- ne pas être en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'arrêté royal;
- ne pas être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi;
- s'être rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du point III.2.1.

L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut vérifier si cette déclaration est correcte ou concorde toujours avec la réalité en invitant le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés aux articles 69 et 69 bis de l'arrêté royal précité. Toutefois :

- en ce qui concerne les soumissionnaires qui emploient du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, la situation de ces soumissionnaires en matière de paiement de leurs cotisations de sécurité sociale conformément à l'article 69 bis, 2ème alinéa, de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 sera vérifiée directement par le pouvoir adjudicateur par la consultation par des moyens électroniques des bases de données de l'ONSS;
- en ce qui concerne les soumissionnaires enregistrés dans la Banque Carrefour des Entreprises (BCE), l'absence d'état de faillite, de concordat ou de liquidation de ces soumissionnaires sera également directement vérifiée par la consultation par des moyens électroniques des bases de données de la BCE;
- suivant l'article 69 bis §2, si le soumissionnaire est de nationalité étrangère, il produit une attestation délivrée par l'autorité compétente de son pays dont il résulte qu'il est en règle de ses obligations sociales conformément aux dispositions légales du pays où il est établi jusque et y compris l'avant dernier trimestre civil écoulé par rapport au jour de l'ouverture des offres. En cas de société momentanée, l'obligation de ne pas se trouver dans une des situations d'exclusion susmentionnées s'applique à chacun des membres de la société momentanée.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire prouve sa capacité économique et financière en fournissant l'un des 2 documents suivants :

- soit une déclaration bancaire établie exclusivement selon le modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (MB du 18.7.2001, page 24533). Le modèle est reproduit en annexe de ce CSC. Cette déclaration doit être une pièce originale.
- soit une attestation d'engagement de constitution d'un cautionnement en cas d'attribution du marché, établie exclusivement sur base du modèle figurant en annexe 3 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (MB du 18.7.2001, page 24533). Le modèle est reproduit en annexe de ce CSC. Cette attestation doit être une pièce originale.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. Qualifications professionnelles. Pour prouver ses capacités, le soumissionnaire fournit une déclaration mentionnant qu'il dispose au moins du personnel suivant, et qui sera affecté à ce marché, qu'il soit intégré ou non à l'entreprise soumissionnaire :
 - 1 ingénieur chef de projet de minimum 15 ans d'expérience;

- 1 ingénieur mécanicien ou électromécanicien ou électricien ;
- 1 ingénieur spécialisé en système de contrôle-commande et en réseau de télécommunication, de minimum 5 ans d'expérience;
- 2 dessinateurs en mécanique et/ou en électricité.

La déclaration doit clairement identifier les noms des personnes et le métier qu'il exerce, en utilisant au moins le nom des métiers ci-dessus. Cette déclaration est étayée des curriculum vitae, comprenant les noms, niveau d'étude, diplômes obtenus, ancienneté et expérience professionnelles du personnel déclaré;

2. Références. Le soumissionnaire fournit une liste d'au moins 3 références en rapport avec des prestations d'études et de suivi d'exécution d'équipements électromécaniques en rapport avec le présent marché réalisées, ou en cours de réalisation, au cours des 3 dernières années. Les références doivent être en rapport avec le présent marché, et porter exclusivement sur des équipements électromécaniques (pas de génie civil). Parmi les références, figurent :

- au minimum 1 référence en matière d'étude d'équipements d'écluses, de barrages mobiles ou tout autre ouvrage d'art de voies navigables ou maritimes, dont le coût des études électromécaniques s'élève à minimum 400 000 EUR HTVA;
- au minimum 1 référence en matière d'étude d'équipements électromécaniques de station de pompage, dont le coût des études électromécaniques s'élève à minimum 200 000 EUR HTVA.

Ces références portent sur des services prestés au profit de personnes privées ou publiques. Cette liste indique clairement, pour chaque référence :

- l'objet des études;
- le montant total du marché de services et le montant payé à ce jour;
- le montant des travaux étudiés;
- la date des prestations;
- le lieu des prestations;
- le nom du maître d'ouvrage ou de pouvoir adjudicateur.

Chaque référence est accompagnée par un certificat de bonne exécution :

- reprenant les informations ci-dessus de liste;
- donnant les coordonnées du maître d'ouvrage du marché d'étude;
- signé par celui-ci;
- précisant si les prestations ont été effectuées suivant les règles de l'art et menés jusqu'à présent à bonne fin.

En outre, une courte description est jointe pour chaque référence. Remarques : les parties de marché que le prestataire de services envisage de confier à d'autres entités doivent être indiquées, ainsi que les montants de ces parties. Si le soumissionnaire fait valoir les capacités techniques d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités, il doit, dans ce cas, prouver que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires, par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du prestataire de services. Si une partie du marché de services est confiée à des prestataires sous-traitants, celles-ci doivent fournir les documents décrits ci-dessus en rapport avec leur part de marché.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

O2.02.01-12F78

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 4.9.2013 - 11:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

4.9.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 4.9.2013 - 11:00

Place:

Direction des études techniques - local M1370- Boulevard du Nord 8 à BE-5000 Namur
Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: yes

Identification of the project: Les prestations liées aux études et aux travaux sont cofinancées par la Commission des communautés européennes en vertu de la décision C (2008) 8141 du 15 décembre 2008 concernant l'octroi d'un concours financier communautaire en faveur de projet d'intérêt commun intitulé : "Liaison fluviale Seine-Escaut - tronçon transfrontalier entre Compiègne et Gand" 2007-EU-30010-P dans le domaine des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T).

VI.3. Additional information

L'entreprise constitue un marché de services à tranches conditionnelles comportant 2 volets :

- une tranche ferme qui inclut les études (avant-projet et détaillées),
- un ensemble de 3 tranches conditionnelles de suivi d'exécution des travaux.

Le délai d'exécution de la tranche ferme est de 12 mois. Le délai global d'exécution est indéterminé et dépend de la durée d'exécution des travaux. Une visite des lieux est obligatoire avant le dépôt des offres. L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.wallonie.be> La personne de contact est ing Régis Peters : tel. +32 81773459 ; mail : regis.peters@spw.wallonie.be

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
E-mail: info@raadadvst-consetat.be
Telephone: +32 22349611
Internet address: www.raadvst-consetat.be

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance),
— demande d'annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision.

NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent

pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...).
Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans
(article 2262 bis du code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SPW-DGT1- direction du support juridique - mise en ligne des cahiers de charges

Postal address: Place de Wallonie 1, bât. II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333122

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.6.2013